

PALÉE 2013 2017

Plan d'action local pour l'économie
et l'emploi de la MRC de Rivière-du-Loup



REMERCIEMENTS

Ce **PALÉE 2013-2017** souhaite être le reflet d'un développement socioéconomique concerté basé sur l'implication de tous les acteurs du milieu pour faire de la MRC de Rivière-du-Loup un territoire innovant, économiquement et socialement attractif. Son élaboration a été possible grâce à la participation active de divers partenaires socioéconomiques du milieu. Le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup désire remercier chaleureusement tous ces gens et, particulièrement, les membres du comité des visionnaires formé d'élus et de directeurs généraux d'organisations territoriales de la MRC pour leur généreuse implication, leur confiance en la démarche et leur ouverture à la collaboration. L'implication et l'engagement de différents conseils d'administration et groupes d'intérêts se doivent aussi d'être soulignés.

COMITÉ DES VISIONNAIRES

Marie-Claude Boucher, CJE Rivière-du-Loup/Les Basques
Darlène Caron, CLD de la région de Rivière-du-Loup
Ghislaine Daris, MRC de Rivière-du-Loup
Monique Dionne, Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup
Hugo Dubé, Jeune chambre de Rivière-du-Loup
Raymond Duval, MRC de Rivière-du-Loup
Anaïs Giroux-Bertand, Corp. de développement communautaire du KRTB
Gilles Goulet, SADC de la MRC de Rivière-du-Loup
Marie-Josée Huot, CLD de la région de Rivière-du-Loup
Michel Lagacé, MRC de Rivière-du-Loup
Julie Lamontagne, Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup
Daniel Lévesque, CSSS de Rivière-du-Loup
Michel Morin, MRC de Rivière-du-Loup
Jenny Pouliot, CLD de la région de Rivière-du-Loup
Suzanne Raymond, Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup
Claude Roy, Cégep de Rivière-du-Loup et CLD de la région de Rivière-du-Loup
Chantal St-Pierre, Centre local d'emploi de Rivière-du-Loup

RECHERCHE ET RÉDACTION*

Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup

GRAPHISME

Étincelle Publicité Marketing Web

IMPRESSION

Imprimerie L'Impression

Note: Le genre masculin a été utilisé dans le but de faciliter la lecture sans alourdir le texte.

* À noter que ce document s'appuie sur les données de Statistique Canada disponibles lors de son impression. Février 2013

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
PORTRAIT	6
MILIEU DE VIE	6
Environnement	6
Ressources du milieu	7
Développement économique	8
Construction et habitation	9
POPULATION	10
Profil général de la population	10
La structure d'âge	11
La diversité ethnique	12
Le niveau de scolarité des résidents	12
Le revenu moyen	12
Le marché du travail	12
ENTREPRISES ET DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE	14
Le tissu d'entreprises dans la MRC	14
Aperçu du secteur primaire	14
Aperçu du secteur secondaire	14
Aperçu du secteur tertiaire	14
Profil entrepreneurial	15
DIAGNOSTIC	16
MILIEU DE VIE	16
POPULATION	17
DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE	18
ÉNONCÉ DE VISION DE LA MRC	18
PLAN D'ACTION	20
PREMIER ENJEU :	20
Consolidation et développement de l'économie diversifiée	
DEUXIÈME ENJEU :	24
Renforcement de l'occupation dynamique du territoire	
TROISIÈME ENJEU :	28
Accroissement de la visibilité et de la notoriété	
QUATRIÈME ENJEU :	30
Attraction, rétention et développement d'une main-d'œuvre qualifiée	
ANNEXE	34

INTRODUCTION

La municipalité régionale de comté (MRC) confie au CLD les compétences en matière de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat. L'un des mandats du CLD est celui d'élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE). Le dernier PALÉE a été préparé à l'automne 2009, avec la mise à contribution, à l'étape finale, d'un comité de suivi formé d'élus et de représentants du milieu socioéconomique. De 2009 à 2012, ce plan a été un outil de développement et de rassemblement des partenaires du territoire qui a contribué à l'évolution économique et sociale de la MRC. C'est dans cet esprit de continuité que le CLD a amorcé, en janvier 2012, la préparation du PALÉE 2013-2017. Dès lors, un processus de consultation s'est mis en place afin d'élaborer une stratégie d'action structurante et concertée en matière de développement socioéconomique pour cette cinquième édition du PALÉE.

UNE DÉMARCHE DE MOBILISATION ET D'ENGAGEMENT

En partie à l'image des éditions précédentes, ce PALÉE est marqué par le dynamisme, notamment une mobilisation de la part des acteurs locaux et des entreprises afin de développer, au maximum, le potentiel du territoire et aux volontés locales d'agir en complémentarité. Toutefois, dans cette 5^e édition, une attention particulière a été portée sur le processus de mobilisation et de participation. En effet, le **PALÉE 2013-2017** se distingue par une participation du milieu ancrée beaucoup plus tôt dans la démarche, soit dès les premières étapes d'analyse des besoins et de la planification.

Le CLD a enclenché, en janvier 2012, une vaste consultation auprès des partenaires socioéconomiques de la région. D'abord, il a mis sur pied un comité des visionnaires de 15 personnes formé d'élus et de directeurs généraux d'organisations territoriales de la MRC. Son mandat : évaluer la démarche d'élaboration du PALÉE et collaborer à chaque étape de sa réalisation, bonifier le portrait et le diagnostic du territoire, actualiser la stratégie de développement 2013-2017 en termes d'enjeux, d'objectifs et d'actions à porter collectivement et, finalement, établir des mécanismes de suivi et d'évaluation. Tout au long du processus qui se voulait visionnaire, intégré et participatif, différents conseils d'administration et

groupes d'intérêts ont été rencontrés pour éclairer et bonifier le travail du comité des visionnaires.

Collectivement, nous avons choisi de faire de la MRC de Rivière-du-Loup un territoire riche en ressources, brillamment développé et fièrement occupé.

Au total, près de 40 heures de consultation, réparties en 22 rencontres, ont été organisées avec la participation de plus de 125 personnes issues du milieu socioéconomique de la région. Les avis des partenaires recueillis et les attentes signifiées lors de ces consultations ont permis au CLD et au comité des visionnaires de faire des choix stratégiques pour le **PALÉE 2013-2017**, en identifiant des actions structurantes pour le développement de l'économie et de l'emploi dans la MRC de Rivière-du-Loup.

Ce plan souhaite être le reflet d'un développement socioéconomique concerté, basé sur l'implication de tous les acteurs du milieu pour faire de la MRC de Rivière-du-Loup un territoire innovant, économiquement et socialement attractif.

LA VISION

À la fois intention des élus de la MRC de Rivière-du-Loup et obligation en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC de Rivière-du-Loup s'est donnée, en 2012, un énoncé de vision et des valeurs-clés. Il traduit une volonté de s'unir afin de faire face aux nombreux défis des prochaines années. L'énoncé vise à maximiser la synergie entre élus, entreprises et acteurs locaux du territoire et à s'assurer que tous partagent les mêmes objectifs en faveur d'un développement harmonieux du territoire, répondant aux préoccupations et aux aspirations des gens qui l'occupent. Les cinq valeurs qui y sont rattachées rassemblent la population et doivent orienter les décisions des élus, des entreprises et des acteurs de développement.

Tous et chacun doivent s'associer à sa mise en œuvre et se sentir imputable de sa réussite. L'énoncé sert donc de référence pour les acteurs du développement et c'est à ce titre, comme d'autres planifications sur le territoire, que le **PALÉE 2013-2017** s'en inspire et se donne le devoir, par ses stratégies, de contribuer, à sa façon, à sa concrétisation. Les cinq dimensions de la vision, soit démographie et occupation du territoire, vitalité économique, formation et main-d'œuvre,

santé – loisirs – culture ainsi que complémentarité urbaine/rurale, sont portées dans la présente planification.

LE PALÉE 2013-2017 EN APPUI AUX PLANIFICATIONS ACTUELLES

En plus de considérer le cadre d'intervention des différents partenaires socioéconomiques et celui du CLD, le **PALÉE 2013-2017** souhaite s'arrimer aux différentes planifications en vigueur, dont le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Rivière-du-Loup, le Plan de travail du pacte rural de la MRC et le plan de diversification et de développement. Ainsi, les données dans ces plans ne sont pas toutes systématiquement reprises dans le PALÉE, mais elles ont été grandement considérées pour situer les enjeux et les problématiques socioéconomiques du territoire. Le **PALÉE 2013-2017** cherche à dépasser les actions régulières faisant partie de la mission de base des organisations. Dans le respect de la vision partagée du développement que s'est donnée la MRC et dans un souci d'aller plus loin et plus haut collectivement, les actions prévues au PALÉE se veulent d'abord et avant tout une valeur ajoutée aux plans d'actions des différentes organisations territoriales de la MRC de Rivière-du-Loup.

ENJEUX, OBJECTIFS ET ACTIONS ENVISAGÉES

Le développement socioéconomique prôné mise sur une démarche de cohésion sociale et de « savoir-faire ensemble » qui s'appuie sur le réseautage, la concertation, les partenariats et s'inscrit dans une préoccupation de développement durable. Il s'exerce dans le respect des compétences et des missions de tous les partenaires appelés à y collaborer. Il appelle une action concertée et synergique vouée au mieux-être et au mieux-vivre des loupériens.

La structure de présentation du **PALÉE 2013-2017** est en continuité avec ce qui a été produit en 2009. Le PALÉE s'articule autour de 4 enjeux découpés en 15 objectifs et plusieurs actions. Quatre des cinq enjeux du PALÉE 2009-2012 demeurent d'actualité. Toutefois, dans un esprit d'évolution et de progrès, l'enjeu qui portait sur les initiatives environnementales se fusionne à celui sur la consolidation et le développement de l'économie, étant exploité au travers les 4 objectifs de cet enjeu. On peut dire que deux grands thèmes se dégagent

du PALÉE : le développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et des emplois, de même que le développement et la mise en valeur du territoire. Le présent document est accompagné d'un portrait et d'un diagnostic de territoire ainsi que d'un ensemble de tableaux présentant les stratégies d'intervention proposées.

SUIVI ET ÉVALUATION

Pour la mise en œuvre du PALÉE, les acteurs locaux sont invités, à titre de porteurs, à se partager des responsabilités et à définir ensemble des outils pertinents permettant au CLD de mesurer les réalisations en lien avec chacune des actions retenues. À partir des indicateurs identifiés, l'évaluation de ces résultats permettra, au fil des prochaines années, de reconnaître les efforts consentis au développement de l'entrepreneuriat, en particulier, de l'économie en général et de l'occupation dynamique du territoire.

1. PORTRAIT

1.1 MILIEU DE VIE

1.1.1 ENVIRONNEMENT

Caractéristiques du territoire

Le territoire se compose de trois ensembles paysagers distincts formant 3 bandes parallèles au fleuve, d'une superficie totale de 1 270,1 km².

Le corridor littoral

- Il constitue la colonne vertébrale de l'occupation du territoire de tout le Bas-Saint-Laurent.
- Il concentre les principales voies de communication (route 132, l'autoroute 20, la voie ferrée, le fleuve Saint-Laurent) et la majorité de la population.
- Il présente un relief de terrasses et panoramas sur le fleuve et Charlevoix.
- On y retrouve une agriculture dynamique et l'exploitation de tourbières.

Le piedmont

- Zone de transition entre la plaine et le plateau appalachien.
- Paysages dominés par la forêt, agriculture peu dynamique.
- Exploitation des ressources minérales de la moraine glacière (sable et gravier).
- Points de vue dominant le corridor littoral et le fleuve.

Le plateau appalachien

- Il offre un relief de plateaux et de collines.
- L'agriculture s'y maintient de manière dynamique et s'accompagne d'une certaine exploitation forestière.
- Important pôle de villégiature autour des lacs de Saint-Hubert.
- L'éloignement relatif de l'agglomération de RDL permet le maintien de pôles de services secondaires comme Saint-Hubert et Saint-Cyprien qui desservent même un territoire débordant sur les MRC de Témiscouata et des Basques.

Mode d'occupation

Deux modes d'occupation se superposent, soit le rural et l'urbain. À cela s'ajoute la dimension périurbaine qui est propre à certains territoires, dont le nôtre.

1- **Le centre urbain** de Rivière-du-Loup prédomine en termes de population (formant 56 % de la MRC) et d'activité économique.

- Carrefour de voies de communication.
- Pôle commercial et industriel.
- Important centre de services desservant toute la MRC et une bonne partie du Kamouraska, Témiscouata et Les Basques.

2- **Le milieu rural** occupe une grande partie du territoire.

- En 50 ans, le milieu rural a connu des transformations profondes (mécanisation des travaux en forêt et dans les champs, consolidation des fermes, abandon des terres moins fertiles et leur reboisement, déclin démographique, etc.).
- La part des municipalités rurales dans la population de la MRC est passée de 38 % en 1961 à 20 % en 2011.
- Relative stabilité démographique depuis 10 ans.
- Plusieurs municipalités rurales présentent une activité économique dynamique.

3- **Le périurbain** (Notre-Dame-du-Portage, Cacouna, Saint-Antonin et Saint-Modeste) est considéré aujourd'hui comme un nouveau modèle d'urbanité. Ces municipalités semblent échapper au champ d'une géographie rurale. Si les espaces périurbains ne sont plus la campagne, ils ne sont pas non plus la ville tant dans leur morphologie que dans leur logique d'évolution. Représentant 24 % de la population luperivienne, ces municipalités s'apparentent à un nouveau mode d'organisation de l'espace. Avec Rivière-du-Loup, ces municipalités sont maintenant étroitement liées entre elles par les échanges quotidiens de population (navettage en hausse de 74 % en 15 ans).

Évolution

Les grandes caractéristiques d'un territoire de MRC sont remarquablement stables dans le temps. La géographie physique, les infrastructures routières ou le parcellaire, par exemple, sont des données quasi permanentes. Toutefois, quelques caractéristiques du territoire de la MRC sont en évolution :

1- Le climat se modifie, ce qui pourrait avoir comme effet :

- érosion et submersion accrues des berges du fleuve (menace pour les villages côtiers);
- modification du régime des rivières;
- modification des pratiques en agriculture;
- impact sur la foresterie régionale (nouvelles essences, rendements, maladies, etc.);
- altération des modèles touristiques saisonniers (par exemple, tourisme hivernal parfois touché par des conditions d'enneigement médiocres).

2- L'agriculture pourrait connaître d'autres bouleversements, au cours des prochaines décennies, avec des effets sur les paysages :

- diminution du nombre de fermes (relève manquante) et abandon de certaines terres;
- intensification des pratiques sur les terres les plus fertiles (industrialisation).

3- Les changements démographiques et sociaux pourraient modifier l'occupation du territoire :

- densification à proximité des services (notamment via l'habitation pour personnes âgées);
- surabondance de maisons individuelles et désaffectation des secteurs de moindre qualité paysagère;
- abandon, conversion ou destruction de certaines églises;
- de nouvelles grandes infrastructures de transport ou d'énergie sont toujours susceptibles de modifier le portrait du territoire:
 - Parcs éoliens
 - Autoroute 85, prolongement de l'autoroute 20
 - Projet de parc naturel du littoral
 - Autres projets d'énergie renouvelable

1.1.2 RESSOURCES DU MILIEU

Formation

Plusieurs ressources existent sur le territoire visant à bien desservir les luperiviens et améliorer leur qualité de vie. Le réseau scolaire public couvre tous les niveaux d'enseignement, du primaire au collégial, et la présence d'un bureau régional de l'Université du Québec à Rimouski permet de dispenser, sur place, certaines formations universitaires. Le Cégep de Rivière-du-Loup offre une formation collégiale reconnue, un service de formation continue de pointe et un service aux entreprises de qualité.

Un centre de formation aux adultes est également présent sur le territoire, en plus du Pavillon-de-L'Avenir qui représente le plus gros centre de formation professionnelle dans l'est du Québec. La Commission scolaire dessert les clientèles des niveaux primaire et secondaire, avec un total de 13 écoles primaires, deux écoles primaire/secondaire et une école secondaire sur le territoire. Il y a également un collège privé d'enseignement de niveau secondaire.

Employabilité

Complémentaire à la formation, des services d'aide à l'emploi sont offerts sur le territoire. Six organisations communautaires ou publiques posent des actions de soutien à la recherche et à l'intégration à l'emploi (sensibilisation, information, orientation, accompagnement, etc.). Plusieurs actions sont portées sur l'ensemble du territoire.

Santé, services sociaux et communautaires

L'offre de service de santé et des services sociaux est également bien assurée. Sur ce plan, on retrouve, dans la ville de Rivière-du-Loup, un centre régional de services où plus de 1 500 personnes y sont employées, incluant 92 médecins, dont 55 spécialistes. Ce centre de services regroupe, entre autres, un centre hospitalier, trois centres d'hébergement de longue durée et un réseau de ressources intermédiaires et familiales, un centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie, un CLSC et ses points de service en milieu rural et un réseau d'organismes communautaires.

De plus, le territoire de la MRC bénéficie de La Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB. Par ailleurs, à ce réseau, se greffent des services issus du secteur privé. Des cabinets privés de médecins ou d'autres

professionnels de la santé et des services sociaux sont en déploiement dans la région. Plus de 170 associations, organismes communautaires, clubs sociaux et institutions publiques collaborent sur le territoire. Par ailleurs, la MRC dépasse la moyenne provinciale quant à la proportion des gens qui effectuent des activités non rémunérées (bénévolat) au sein d'un groupe ou d'une organisation sur le territoire¹.

Les jeunes familles de la MRC sont desservies par deux centres de la petite enfance (CPE). Au total, il y a 8 installations donnant accès à 314 places. À cela, il faut ajouter 360 places en milieu familial. Les besoins en service de garde sont plus nombreux que l'offre actuelle. Malgré la complexité du dossier, l'ajout de services de garde est actuellement à l'étude. Huit services de garde en milieu scolaire assurent la garde des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire. Par ailleurs, une école prématernelle et maternelle préconise l'approche Montessori.

Culture, sports et loisirs

Sur le plan culturel, on retrouve des bibliothèques dans chaque communauté et quelques lieux majeurs de diffusion culturelle. Il y a également des activités variées de loisirs, des parcs sportifs extérieurs et intérieurs, de même que deux centres aquatiques (un intérieur et l'autre extérieur). Appuyés par les planifications de politiques familiales, culturelles et sportives, des efforts à l'amélioration de l'offre sont faits.

Services de proximité

Finalement, sur le plan des services de proximité, il existe une disparité entre les municipalités du territoire en matière d'accès à de l'essence, des denrées de base et des services de santé. L'accès à une alimentation saine, diversifiée, de proximité et à coût abordable n'est pas le même pour l'ensemble des résidents du territoire. Le regroupement de différents services sous un même toit ou avec d'autres municipalités deviendra une alternative incontournable qui offrira plusieurs avantages aux plus petites communautés, permettant à la fois de réduire les coûts, de maintenir certains services existants et d'envisager l'offre de nouveaux services.

Les technologies de l'information et des communications (TIC) pourraient s'avérer porteuses de solutions aux

problèmes de services de proximité, justement parce qu'elles redéfinissent cette question de proximité, par exemple, en diversifiant l'offre de formation, de travail et d'achat en ligne. Le développement et l'amélioration des services de base sur l'ensemble du territoire doivent être assurés. Pensons juste à la sécurité alimentaire, l'accessibilité au logement et à la propriété privée, un transport collectif répondant aux besoins de la population, un réseau de communication plus performant et à des places en services de garde en nombre suffisant.

1.1.3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Caractérisée par un tissu de petites entreprises, la MRC de Rivière-du-Loup a vu son économie se diversifier tout au long du 20^e siècle, ce qui fait d'elle, aujourd'hui, une MRC industrialisée. On y retrouve un secteur industriel fort, des ressources naturelles importantes et distinctes, entre autres, avec la tourbe et, finalement, des services pour la population qui sont, pour la plupart, comparables à ceux des grands centres. Ce sont maintenant 1 800 entreprises, dont plusieurs nées à l'aube du deuxième millénaire et qui côtoient d'autres entreprises du début du vingtième siècle.

Répartition des entreprises par taille

LISTE DES INDUSTRIES ET COMMERCES (LIC)		
ENTREPRISES (LIC 2009)	RIVIÈRE-DU LOUP	
	Nombre	Part %
Total d'établissements	1 639	-
Part (%) au Bas-Saint-Laurent	-	16,6
4 employés et moins	1 001	61,1
5-49 employés	580	35,4
50-99 employés	33	2,0
100-199 employés	12	0,7
200 employés et plus	13	0,8

L'activité économique se découpe en 2 grands groupes, soit les secteurs de production de biens² et les secteurs des services³. Les secteurs de la production de biens de la MRC comptent 30,3%

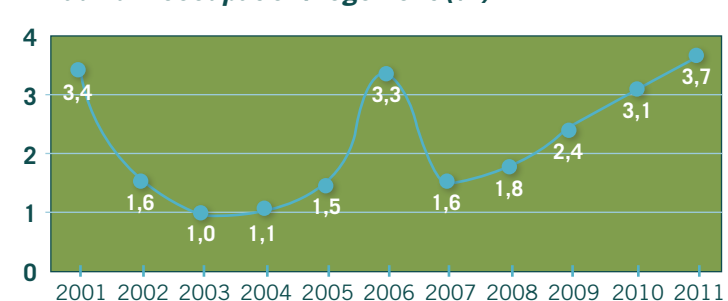
des emplois (soit 5 000 en absolu). Cette proportion se retrouve au-dessus de la moyenne du Bas-Saint-Laurent. Cela s'explique par un secteur manufacturier important dans la MRC.

Ainsi, les secteurs des services (avec ses quelque 1 400 entreprises) se retrouvent en dessous de la moyenne régionale avec un pourcentage de 69,7%, représentant plus de 11 000 emplois. Selon le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, la MRC occupait, en 2006, le 39^e rang sur 103 MRC et territoires pour le développement de son économie et de ses activités économiques, représentant un gain de dix-sept rangs en cinq ans. Entre 1996 et 2006, la MRC de Rivière-du-Loup a connu une croissance du PIB significativement plus forte que celle de la province.

1.1.4 CONSTRUCTION ET HABITATION

Selon les données sur le nombre de permis de construction émis par les municipalités du territoire, une croissance du nombre de permis délivrés émis marque la période de 2007 à 2010, dominée par les projets résidentiels qui correspondent à une croissance de 19%. On remarque cependant que la valeur des investissements immobiliers par permis émis n'a pas été constante pendant cette période. En effet, en moyenne, chaque permis représentait un investissement de 31 600\$ en 2007, 20 400\$ en 2008, 17 955\$ en 2009 et 25 300\$ en 2010. En matière de constructions commerciales, industrielles et publiques, le marché a connu une activité relative.⁴

Taux d'inoccupation / logement (%)⁵



Il y a plus de ménages-proprétaires (66%) que de ménages-locataires (34%). Entre 2001 et 2006, une progression plus rapide du nombre de logements possédés que du nombre de logements loués est observée, soit des taux respectifs de 11% et de 7,7%. L'accès à la propriété privée a été possible.

Entre 2001 et 2006, la proportion des ménages consacrant plus de 30% du revenu aux dépenses de logement s'est significativement améliorée, passant de 19,7% à 9,6%. La valeur moyenne des logements possédés dans la MRC est passée de 120 349\$ en 2006 à 145 619\$ en 2011, traduisant une variation de près de 21%. Les mises en chantier n'ont cessé de croître dans la dernière décennie.

Quant au marché locatif, on peut trouver, dans la MRC, une gamme complète allant du studio au 5 ½ pièces ainsi que des logements sociaux de différentes catégories (familles, personnes retraitées et logements adaptés) et, pour compléter le tableau, le logement dont vous pouvez devenir propriétaire, de type condominium. Le taux d'inoccupation remonte annuellement depuis 2008, offrant aux locataires du choix dans le marché locatif.

Il y a six offices municipaux d'habitation sur le territoire qui disposent de 489 logements subventionnés, soit 202 destinés aux familles, 214 aux personnes de 50 ans et plus et, finalement, 73 logements pour personnes seules. Depuis quelques années, plusieurs habitations collectives ont pris place dans le paysage de la MRC. Ces résidences offrent une mise en commun de certains services comme l'alimentation et les soins personnels.

Prix moyen des appartements locatifs en 2011⁶

CATÉGORIES	PAIEMENT MENSUEL MOYEN
1 chambre	435 \$
2 chambres	547 \$
3 chambres et +	591 \$

D'autres résidences de même type offrent, en plus, un suivi médical pour les personnes en perte d'autonomie. Une trentaine de résidences pour personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie sont recensées dans la MRC de Rivière-du-Loup.

¹ Données provenant du Conseil canadien sur l'apprentissage, 2010.

² Agriculture, foresterie, pêche, mines, services publics, construction et fabrication.

³ Commerce, hébergement, restauration, transport, finance, enseignement, santé, etc.

⁴ MRC de Rivière-du-Loup.

⁵ Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 2002-2011 (Territoire à l'étude concerne Rivière-du-Loup et son agglomération).

⁶ Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 2011 (Territoire à l'étude concerne Rivière-du-Loup et son agglomération).

1.2 POPULATION

1.2.1 PROFIL GÉNÉRAL DE LA POPULATION⁷

Sur le plan démographique, la MRC de Rivière-du-Loup a connu une croissance au cours de la dernière décennie avec une augmentation de 8 % de la population. Selon le recensement 2011 de Statistique Canada, elle correspond à environ 17,1 % de la population du Bas-Saint-Laurent avec 34 375 habitants, se classant au 2^e rang des MRC les plus peuplées du Bas-Saint-Laurent. La MRC connaît, d'une part, une augmentation de la proportionnalité de sa population au sein du Bas-Saint-Laurent et, d'autre part, une variation

positive de 3,2 % de sa population en cinq ans comparativement à 4,7 % pour la province. En dix ans, uniquement sept municipalités de la MRC ont connu une augmentation de leur population. La dévitalisation guette les autres. Ce phénomène est caractérisé par un vieillissement et un départ de la population, par la disparition de services de proximité et parfois par une diminution du sentiment d'appartenance. Toutefois, toutes ces communautés font des pieds et des mains pour recréer leur vie collective, leur vie communautaire.

Évolution de la population des municipalités régionales de comté (MRC) et des territoires équivalents (TE) du Québec, 2006-2031, Scénario A - Référence

CODE	MRC OU TE	STATUT	POPULATION						Variation (%) 2006-2031
			2006	2011	2016	2021	2026	2031	
01 - BAS-SAINT-LAURENT									
07	La Matapédia	MRC	19 245	18 790	18 452	18 231	18 029	17 760	-7,7
08	Matane	MRC	22 345	22 087	21 922	21 807	21 647	21 379	-4,3
09	La Mitis	MRC	19 383	19 489	19 600	19 698	19 714	19 591	1,1
10	Rimouski-Neigette	MRC	56 522	54 233	54 629	54 919	55 049	54 853	2,5
11	Les Basques	MRC	9 478	9 112	8 856	8 694	8 552	8 375	-11,6
12	Rivière-du-Loup	MRC	33 566	34 650	35 445	36 028	36 371	36 403	8,5
13	Témiscouata	MRC	21 852	21 229	20 718	20 309	19 905	19 455	-11,0
14	Kamouraska	MRC	22 171	21 736	21 580	21 475	21 323	21 050	-5,1

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la population de la MRC de Rivière-du-Loup devrait s'accroître de 8,5 % entre 2006 et 2031, soit la plus forte augmentation au Bas-Saint-Laurent. Ce scénario de croissance est envisagé, uniquement, pour trois MRC sur huit au Bas-Saint-Laurent. Selon l'hypothèse émise, c'est le groupe d'âge des 65 ans et plus qui connaîtra la croissance la plus rapide, en formant, en 2031, plus de 33 % de la population totale de la MRC de Rivière-du-Loup. L'âge médian serait de 51 ans.

Comme pour la province, un amenuisement de l'accroissement naturel est à craindre; le nombre de décès risque de dépasser, à long terme, le nombre de naissances. Avec l'altération prévue de l'accroissement naturel à partir de 2029, des études soutiennent que la principale source de croissance démographique au Québec viendra de l'immigration internationale. Ces perspectives influenceront, sans doute, le visage démographique de la MRC de Rivière-du-Loup.

Évolution et répartition de la population luperivienne 2011/2006/2001

MUNICIPALITÉS	2001	2006	2011	VARIATION 2011/2001
Cacouna	1 772	1 853	1 939	9,4%
L'Isle-Verte	1 519	1 464	1 469	-3,3%
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	44	62	49	-11,3%
Notre-Dame-du-Portage	1 172	1 262	1 193	1,8%
Rivière-du-Loup	17 772	18 586	19 447	9,4%
Saint-Antonin	3 395	3 780	4 027	18,6%
Saint-Arsène	1 156	1 151	1 253	8,4%
Saint-Cyprien	1 231	1 262	1 163	-5,5%
Saint-Éphane	885	874	849	-4,0%
Saint-François-Xavier-de-Viger	305	277	256	-16,0%
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 322	1 422	1 235	-6,6%
Saint-Modeste	890	942	1 128	26,7%
Saint-Paul-de-la-Croix	374	370	367	-1,9%
TOTAL	31 826	33 305	34 375	3,2%

1.2.2 LA STRUCTURE D'ÂGE

GROUPES D'ÂGES	2001	2006	2011 ⁸	PART RELATIVE (%) 2011	VARIATION 2011/2001
0-14 ans	5 157	4 995	5 050	14,7%	-2,0%
15-24 ans	4 742	4 345	3 965	11,5%	-16,4%
25-34 ans	3 631	8 260	4 065	11,8%	11,9%
35-44 ans	5 305	8 260	3 810	11,1%	-28,2%
45-54 ans	5 301	5 765	5 570	16,2%	5,0%
55-64 ans	3 335	4 505	5 480	16,0%	64,3%
65-74 ans	2 518	2 655	3 345	9,7%	32,8%
75 ans et plus	2 446	2 780	3 095	9,0%	26,5%
TOTAL	32 435	33 305	34 375		5,9%

Entre-temps, l'accroissement naturel est positif depuis plus de cinq ans. Des naissances plus nombreuses ont contribué à l'accroissement de la population de la MRC. Quant au nombre de personnes par ménage, il passait de 2,3 en 2006 à 2,2 en 2011. C'est la proportion des groupes d'âges des 15 – 24 ans et des 35 – 44 ans qui s'effritent le plus rapidement au profit d'une augmentation significative des strates des 55 ans et plus. Entre 2006 et 2011, l'âge médian de la population est passé de 43,1 ans à 45,6 ans. Sur le plan de la migration, la situation s'améliore

au Bas-Saint-Laurent, enregistrant que de très légères pertes. Quant à la MRC de Rivière-du-Loup, elle maintient un équilibre précaire de son solde migratoire. Les taux nets de migration varient entre -0,1 % et 0,17 % depuis 2008.

⁷ Notez que les données de perspectives de population proviennent de l'Institut de la statistique du Québec, soit Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031. Elles reposent sur un travail d'hypothèses et d'estimations basées sur les données du recensement Canada de 2006. Pour les autres données de cette page, elles proviennent du recensement 2011 de Statistique Canada.

⁸ Recensement 2011 de Statistique Canada.

1.2.3 LA DIVERSITÉ ETHNIQUE

Depuis 2005, la région s'est dotée d'un service d'attraction, d'accueil et d'accompagnement pour les personnes immigrantes, ce qui a encouragé l'installation de nombreuses familles originaires de différents pays. Il y a aujourd'hui près de 300 personnes immigrantes provenant, entre autres, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Togo, de la Tunisie, du Maroc, de la France, du Liban, de l'Argentine, de l'Arménie, des Philippines et des Antilles. Ils participent à enrichir la diversité culturelle de la région de Rivière-du-Loup.

1.2.4 LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DES RÉSIDENTS⁹

	MRC DE RDL	QUÉBEC
AUCUN DIPLÔME	26,0 % (35,0*)	23,0 % (37,0*)
DIPLÔME SECONDAIRE	20,0 % (31,0*)	21,0 % (29,0*)
FORMATION PROFESSIONNELLE	23,0 % (14,0*)	16,0 % (9,0*)
ÉTUDES COLLÉGIALES	16,0 % (16,0*)	16,0 % (18,0*)
ÉTUDES UNIVERSITAIRES	15,0 % (4,0*)	24,0 % (7,0*)

* Population totale de 15 à 24 ans.

- En comparaison avec les moyennes provinciales¹⁰, la MRC regroupe moins de diplômés universitaires, mais en revanche, elle a une plus grande proportion de gens possédant un diplôme de formation professionnelle.
- Augmentation du taux de décrochage chez les filles depuis quelques années.
- Légère baisse du taux de décrochage chez les garçons.
- La Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup a présenté, dans la dernière année, des résultats qui demeurent intéressants avec une hausse du taux de diplomation et une baisse du décrochage. Juste pour l'année 2010, le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans s'est maintenu au-dessus de la moyenne provinciale avec un taux de 70,8 % contre 67,9 % à l'échelle provinciale. Par ailleurs, pour la période de 2006-2008, les écoles de la MRC possédaient

le plus haut taux de diplomation au Québec, avec 81,9 % comparativement à 70,5 % pour le Québec.

- Selon le Conseil canadien sur l'apprentissage, l'indice composite de l'apprentissage de la MRC de Rivière-du-Loup est sous la barre de la moyenne provinciale. À titre d'exemple, on retrouve, entre autres, des indicateurs tels que la proportion des employeurs offrant de la formation (taux légèrement en bas de la moyenne provinciale) ou encore la participation des gens de 25 à 64 ans à toute forme de formation liée au travail (taux de la MRC semblable à la moyenne de la province)¹¹.

1.2.5 LE REVENU MOYEN¹²

CATÉGORIES	2000	2005	VARIATION (%) 2000-2005
Revenu moyen de la population de 15 ans et plus	23 025	27 658	20,1 %
Revenu moyen des ménages privés	43 066	50 948	18,3 %
Revenu moyen des familles	51 056	61 691	20,8 %
Ménages à faible revenu avant impôt	13,0 %	10,1 %	- 3 points de %
Familles à faible revenu avant impôt	9,1 %	6,2 %	- 3 points de %

- Le revenu des ménages ainsi que celui de la population âgée de 15 ans et + sont légèrement inférieurs à la moyenne provinciale.
- Le revenu disponible des ménages par habitant est de 23 349 \$, avec une variation de 1,7 % en un an. Quant au Québec, le revenu s'établit à 25 646 \$, avec une variation de 2,6 %.

1.2.6 LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'activité économique¹³

INDICATEURS	MRC DE RDL	QUÉBEC
TAUX D'ACTIVITÉ (2006)	64,1	64,9
TAUX D'EMPLOI (2006)	59,9	60,4
TAUX DE CHÔMAGE (2011)	± 6,0 %	7,8 %

- La MRC compte 16 435 personnes occupées, ce qui représente 18,4 % des emplois du Bas-Saint-Laurent. La MRC est donc importatrice nette de main-d'œuvre, étant donné qu'elle compte 16,6 % de la population de 15 ans et plus du Bas-Saint-Laurent.

- Environ 80 % des personnes occupées travaillent à temps plein et les autres sont à temps partiel¹⁴. Si la proportion des 80 % s'est maintenue au cours des dernières années, la MRC présentera, pour 2011-2012, le même profil que celui qui est observé pour le Québec¹⁵.

- Augmentation du travail autonome¹⁶.

- Selon l'enquête sur la santé des collectivités canadiennes (2005), la satisfaction de la vie au Bas-Saint-Laurent est évaluée selon neuf domaines, dont l'emploi. Dans la MRC de RDL, 93,3 % des personnes se disaient satisfaites ou très satisfaites envers leur emploi, ce qui est légèrement supérieur au Québec (93 %).

- Le taux de croissance annuel moyen du revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25-64 ans, entre 2006 et 2010, est de 2,8 %. 36 MRC au Québec sur quelque 110 ont connu un taux de croissance annuel plus élevé¹⁷.

- Attribution de la certification « Virage Famille » à neuf entreprises, reconnaissant ainsi l'implication de l'entreprise en faveur des familles des travailleurs-travailleuses, par des mesures de conciliation de la vie familiale avec le travail ou les études.

- Il y a croissance des déplacements intermunicipaux pour le travail. 24 % de la population occupant un emploi et résidant à Rivière-du-Loup ou dans une municipalité limitrophe devait se déplacer dans une autre de ces municipalités pour y travailler, contre 17 % quinze ans plus tôt¹⁸. Ces personnes, devant effectuer des déplacements plus longs pour aller travailler, utilisent nécessairement un moyen de transport motorisé pour faire ces déplacements. En conséquence, la part des personnes utilisant la marche ou le vélo pour se déplacer au travail est en baisse rapide de 17 % depuis 5 ans.

- Un déséquilibre est observé entre les compétences recherchées par le marché du travail et celles des personnes en recherche d'emploi. Le taux de chômage est beaucoup plus élevé pour ceux qui ont un diplôme d'études secondaires ou moins que pour ceux qui ont un diplôme de niveau professionnel, collégial ou universitaire. Une situation qui n'ira pas en s'améliorant, compte tenu des exigences de plus en plus élevées du marché du travail.

⁹ Recensement 2006 de Statistique Canada.

¹⁰ Statistique Canada. Recensement 2006.

¹¹ Conseil canadien sur l'apprentissage. *Indice composite de l'apprentissage en 2010*.

¹² Recensement 2006 et Institut de la statistique du Québec, 2012 de Statistique Canada.

¹³ Recensement 2006 de Statistique Canada.

¹⁴ Recensement 2006 de Statistique Canada.

¹⁵ Santé et services sociaux du Québec. *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe, 2012*.

¹⁶ Statistique Canada. Recensement 2006.

¹⁷ Source : Institut de la statistique du Québec. *Revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25-64 ans, selon le sexe, MRC du Bas-Saint-Laurent, 2006-2010*.

¹⁸ Source : MRC de Rivière-du-Loup.

1.3 ENTREPRISES ET DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE

1.3.1 LE TISSU D'ENTREPRISES DANS LA MRC

1.3.1.1 Aperçu du secteur primaire¹⁹

- L'industrie agroalimentaire constitue une base solide de développement de la MRC. On y recense 502 entreprises liées aux secteurs de l'agriculture, de la transformation, du commerce de gros, du commerce de détail et de la restauration. On estime à plus de 4 000 le nombre d'emplois générés par l'ensemble des entreprises de ce secteur. Regroupant 263 entreprises gérées par 432 propriétaires, l'agriculture, traditionnellement marquée par l'industrie laitière, s'est diversifiée dans l'élevage ovin et porcin et dans les diverses productions végétales. L'activité agricole génère plus de 58,2 millions\$ et crée 1 271 emplois directs.
- La transformation des aliments, qui a connu, au début des années 2000, une progression importante, notamment la transformation de la viande de porc, demeure actuellement relativement stable. Les secteurs de la transformation, du commerce en gros et au détail en lien avec l'agroalimentaire et la restauration, regroupent 220 établissements, dont le nombre d'emplois est estimé à 2 780.
- Quant à l'industrie forestière, elle joue un rôle important. Une dizaine d'entreprises ont des activités d'exploitation ou encore de soutien à la foresterie. Une pépinière gouvernementale emploie jusqu'à 400 personnes en période de pointe. De plus, dans le secteur du sciage et de la transformation, plusieurs entreprises y œuvrent : une dizaine de scieries, une usine de papier et plusieurs entreprises manufacturières (maisons usinées, portes et fenêtres, armoires de cuisine et meubles). L'agriculture et la foresterie occupent 8,5 % de la population active qui travaille.

1.3.1.2 Aperçu du secteur secondaire

- Reconnue comme industrialisée au Bas-Saint-Laurent, la MRC de Rivière-du-Loup est dotée d'infrastructures lui permettant d'appuyer son développement : trois parcs industriels structurés, des zones industrielles municipales, des motels industriels, un carrefour de la nouvelle économie, un port de mer et un aéroport.

- La structure industrielle est diversifiée par des groupes tels que la tourbe, les pâtes et papiers, la transformation des métaux et du verre, le bois ouvré, le matériel de transport, textile et les aliments et boissons. En décembre 2012, on retrouvait 99 entreprises manufacturières dans la région de Rivière-du-Loup. Plusieurs de ces entreprises effectuent de la recherche et du développement dans le but d'assurer la pérennité et de favoriser une expansion visant à se démarquer de leurs marchés respectifs. Ce secteur a subi, dans la dernière année, une légère contraction de l'emploi, totalisant 3 526 travailleurs. Les exportations ainsi que les investissements ont connu une hausse. L'industrie de la construction et les entreprises manufacturières fournissent des emplois à près de 22 % de la population²⁰.
- Plus de 140 entreprises dans le domaine de la construction ont été répertoriées sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup²¹.

1.3.1.3 Aperçu du secteur tertiaire

- Quant au secteur tertiaire, il est fort présent dans l'économie luperivienne. Sur le territoire, on dénombre plus de 800 établissements, soit des grossistes, des commerces de détail et des entreprises de services. Le Centre commercial regroupe près d'une centaine de commerçants. La zone d'influence commerciale s'étend à un marché potentiel estimé à 104 000 personnes.
- Les entreprises coopératives et à but non lucratif (économie sociale, entrepreneuriat collectif, coopérative de production, etc.) occupent une place significative dans le profil économique du territoire : 13 coopératives de tout type, dont 5 provenant du secteur de l'économie sociale et 31 entreprises d'économie sociale fournissant plus de 370 emplois. Ces organisations sont présentes dans plusieurs domaines de l'économie : agriculture, commerce, éducation, immobilier, services, transport, finance, etc.



- L'industrie du tourisme constitue un apport économique important (en argent neuf et en nombre d'emplois) pour la région qui est la plaque tournante de l'activité touristique en route vers les Maritimes ou encore la Gaspésie. Par ailleurs, la présence de nombreux congrès amène plusieurs visiteurs dans la MRC, générant des retombées de quelque 5 millions\$ en moyenne par année.

1.3.2 PROFIL ENTREPRENEURIAL

Selon une étude de la Fondation de l'entrepreneurship, environ 12,1 % de la population de la MRC est actuellement propriétaire d'une entreprise, comparativement à environ 9,4 % au Québec. La MRC a un présent entrepreneurial fort relativement au Québec, mais elle ne peut en dire autant en se comparant au reste du Canada. Toutefois, selon l'étude « Des collectivités en plein essor » de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), la ville de Rivière-du-Loup et l'agglomération se classait fièrement, en 2012, au 25^e rang des villes entrepreneuriales au Canada sur les 103 villes jugées les plus dynamiques en matière d'entrepreneuriat.

¹⁹ Les données proviennent du ministère Agriculture, Pêcheries et Alimentation. Portrait agroalimentaire et 2 cartes de ressources biophysiques de la MRC de Rivière-du-Loup.

²⁰ CLD de la région de Rivière-du-Loup.

²¹ CLD de la région de Rivière-du-Loup.

2. DIAGNOSTIC

Le portrait socioéconomique du territoire permet de présenter un état de situation de la MRC. Quant au diagnostic, il vise, entre autres, à dégager les forces et les défis en termes de développement socioéconomique. Les tableaux suivants apportent des éléments de réflexion pour l'action.

MILIEU DE VIE

FORCES	DÉFIS
<p>MRC UNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Beauté distinctive du paysage (fleuve, collines, plateaux). • Accès aux parcs, à la nature. • Dynamisme et ambiance urbaine. • Offre de services et de programmes pour l'accueil des nouveaux arrivants. • Bon taux de rétention des nouveaux arrivants. • Plusieurs postes disponibles à combler. 	<p>DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité plus grande à un « médecin de famille ». • Accessibilité plus grande à des places en services de garde. • Soutien à une pression accrue des besoins en maintien à domicile. • Maintien d'un coût accessible de logements locatifs. • Amélioration des infrastructures, des équipements et des services permettant l'autonomie de la personne ayant, entre autres, une limitation physique. • Amélioration de la qualité de certains logements. • Entretien des infrastructures (parcs, sentiers, etc.) à moyen terme. • Diminution de l'endettement des ménages. <p>OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien des services de proximité sur l'ensemble du territoire. • Meilleure capacité financière pour une offre de services plus élaborée du transport collectif. • Offre de loisirs, de sports et de culture perfectible en termes de qualité. • Maintien de l'accessibilité financière aux activités sportives pour les familles. • Diminution de la disparité sur le territoire en termes d'attraction de nouvelles populations et de maintien de population. • Développement de modèles novateurs afin d'assurer une occupation dynamique du territoire (regroupements de services, modèles de partage d'infrastructures, d'équipement, etc.). <p>ENVIRONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle déterminant de la qualité du milieu de vie comme facteur émergent de localisation résidentielle (proximité des services, qualité des paysages, milieu bâti, patrimoine, environnement naturel, etc.). • Capacité à s'adapter aux changements climatiques : <ul style="list-style-type: none"> • pour en tirer profit, entre autres, en agriculture ; • pour se prémunir contre les impacts négatifs (érosion, inondations, insectes nuisibles, etc.) et l'altération possible des modèles touristiques saisonniers (tourisme hivernal touché par des conditions d'enneigement médiocres).
<p>MRC ACCESSIBLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autoroutes et réseaux routiers élaborés. • Circulation routière fluide. • Diversité de l'offre de transport de personnes : <ul style="list-style-type: none"> • autobus, train, taxi ; • collectif et adapté. • Bonne répartition spatiale de l'offre et du potentiel résidentiels dans la MRC. • Présence partout sur le territoire d'Internet haute vitesse. • Zone d'appels sans frais couvrant un large territoire. • Présence importante de médias d'information locale. 	
<p>MRC RÉSIDENTIELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Milieu de vie intéressant pour les familles. • Vie communautaire riche. • Disponibilité et accessibilité au logement et à la propriété privée. • Présence importante d'infrastructures et d'équipements médicaux et sociaux. • Réseau bien implanté de services de maintien à domicile. • Accès à plusieurs niveaux d'enseignement avec une diversité des programmes. • Proximité de l'Université du Québec à Rimouski. • Vitalité économique. 	
<p>MRC ACTIVE ET SÉCURITAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures élaborées de sports, de loisirs et de culture accompagnées d'une bonne offre de services. • Accès à de nombreux sentiers récréatifs : <ul style="list-style-type: none"> • pédestre, équestre, cyclable, maritime ; • sentiers pour motoneige et VTT. • Offre de loisirs accessible financièrement. • Activités commerciales et services de proximité diversifiés. • Action communautaire et vie associative élaborées et variées facilitant les contacts et le réseautage. • Milieu de vie sécuritaire. 	

POPULATION

FORCES	DÉFIS
<p>DES GENS FORMÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bon taux de diplomation de niveau secondaire des moins de 20 ans. • Taux de diplômés en formation professionnelle plus élevé que la moyenne provinciale. • Présence d'un cégep et d'un centre de formation professionnelle renommés. • Offre de formations locales de l'UQAR. 	<p>DES GENS VIEILLISSANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du taux des jeunes de moins de 35 ans. • Adaptation des services en réponse à l'augmentation du taux des personnes de 65 ans et + et à l'évolution de leurs besoins : l'habitation, les loisirs, la sécurité, l'aménagement des lieux publics, le transport. • Perception à changer concernant la capacité des personnes de 65 ans et + à contribuer au développement économique et social des communautés. • Maintien de l'équilibre dans l'offre d'infrastructures pour tous les groupes d'âges. • Amélioration de l'intégration intergénérationnelle dans le milieu de vie et le milieu de travail loupervien. <p>DES GENS PRÉOCCUPÉS PAR LA DIFFÉRENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus grande ouverture à la différence, qu'elle soit culturelle ou encore qu'elle concerne l'âge, la condition physique ou intellectuelle. • Amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des gens ayant un profil atypique. • Infrastructures à développer pour permettre aux personnes vivant avec une incapacité physique d'exprimer leur plein potentiel. <p>DES GENS À FAIBLE REVENU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du revenu médian des familles et des ménages, actuellement sous la moyenne du Québec. • Diminution du nombre de ménages considérés à faible revenu. • Soutien pour l'autonomie alimentaire²², entre autres, environ 4% de la population serait touchée par l'insécurité alimentaire. • Amélioration de l'indice de défavorisation (matériel et social) pour quelques municipalités. <p>DES GENS S'IMPLIQUANT DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la relève politique. • Renforcement de la relève des bénévoles. • Développement du leadership sur le plan politique et social. • « Se faire entendre » sur le plan politique tant au fédéral qu'au provincial, avec un comté géographiquement très grand à couvrir et présentant des réalités de développement différentes.
<p>DES GENS ACCUEILLANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bon voisinage. • Ouverts aux citoyens d'ailleurs : <ul style="list-style-type: none"> • entreprises qui embauchent ; • présence, depuis 35 ans, de familles hôtes hébergeant des étudiants anglophones en programme d'immersion ; • cours de francisation dispensés ; • accueil convivial et assistance aux congressistes ; • 2 bureaux d'information touristique ; • des ressources dédiées à l'accueil, à l'établissement et à l'intégration. • Solde migratoire positif au cours des dernières années. • Croissance de la population immigrante provenant des cinq continents avec un taux de rétention de 70%. 	
<p>DES GENS ENGAGÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Population active sur le marché de l'emploi par un taux d'activité dépassant celui de la province. • Présence d'un bon bassin d'étudiants dynamiques et disponibles à s'impliquer socialement et économiquement. • Bien outillé au niveau des services d'aide à l'emploi. • Plusieurs emplois disponibles. • Appréciation soutenue qualifiant les travailleurs de la MRC de vaillants et fidèles. • Belle présence d'implication citoyenne au sein des 13 communautés. 	

²² Coalition alimentation sécuritaire de Rosemont, janvier 2012. L'autonomie alimentaire est l'accès en tout temps et à long terme à une quantité quotidienne suffisante de nourriture, à un coût raisonnable. C'est le pouvoir de choisir, en toute dignité et en ayant accès à une information claire et fiable, une alimentation saine, variée et salubre. L'autonomie alimentaire s'acquiert par l'action collective et solidaire de se prendre en charge individuellement et collectivement, pour le mieux-être d'une communauté. L'autonomie alimentaire favorise le respect de l'environnement, le commerce équitable, la consommation responsable et vise un équilibre durable entre la satisfaction des besoins présents et ceux des générations futures.

DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE

FORCES	DÉFIS
<p>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forte présence de PME et TPME. • Présence de leaders mondiaux. • Propriété locale importante d'entreprises. • Présence de chefs de file du secteur privé. • Secteur manufacturier important. • Développement de secteurs stratégiques tels que la tourbe, l'écoconstruction, le biométhane, la biomasse, l'éolien et les énergies propres. • Émergence de l'agroalimentaire de proximité. • Dynamisme économique sur le plan industriel, des services et commerces et de la construction. • Taux élevé d'entrepreneurs. • Forte capacité d'accueil touristique. • Pôle commercial régional. • Mesures fiscales pour nouveaux diplômés. 	<p>RECHERCHE ET MAINTIEN DE LA MAIN-D'ŒUVRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'attraction d'une main-d'œuvre qualifiée. • Plus grande ouverture à la diversité de la main-d'œuvre employée. • Bonification de l'offre d'emploi globale, permettant, entre autres, à des finissants universitaires de s'établir dans la MRC. • Amélioration des conditions de travail dans diverses entreprises (le normatif, la polyvalence, la flexibilité). • Meilleure capacité financière des entreprises à améliorer les conditions salariales. • Valorisation de toute forme de diplomation et de tout emploi. • Atténuation des effets du plan Nord sur le maintien de la main-d'œuvre dans la région. <p>CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien des entreprises dans la région. La disparition d'entreprises représente un risque pour la prospérité économique et sociale de la MRC. • Pallier aux pertes de mesures fiscales telles que Régions ressources. • Augmentation des investissements et de l'innovation dans le secteur manufacturier. • Optimisation du web 2.0 pour la visibilité et la commercialisation. • Développement de centres de recherche pour favoriser l'innovation. • Développement de circuits courts pour des besoins régionaux. • Amélioration des expériences dans l'offre touristique. • Adaptation du secteur commercial aux tendances démographiques. • Développement de solutions novatrices pour contrecarrer les effets de l'éloignement des marchés permettant de diminuer les impacts sur la rentabilité et le développement des entreprises. • Amélioration de la qualité des services touristiques. • Poursuite du développement de l'agroalimentaire de proximité. • Accès au financement pour la relève d'entreprise et l'acquisition. • Réalisation de plan de relève dans les entreprises provenant de secteurs stratégiques. • Développement de projets d'affaires dans le cadre des opportunités de projets majeurs au Québec.
<p>DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DÉVELOPPÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de trois parcs industriels, de zones industrielles et de motels industriels. • Espaces libres pour le développement industriel et commercial. • Positionnement stratégique à proximité : <ul style="list-style-type: none"> · autoroutes et réseaux routiers élaborés ; · port de mer en eau profonde ; · chemin de fer ; · aéroport. 	
<p>SERVICES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'organismes de soutien en développement économique. • Activités soutenues de formation ou de réseautage. • Bons réseaux d'affaires. • Relève présente dans les entreprises stratégiques. 	

3. ÉNONCÉ DE VISION DE LA MRC

La vision de la MRC de Rivière-du-Loup détermine les cibles à atteindre dans un horizon de 20 ans. Elle ouvre une fenêtre sur les enjeux à venir. Elle s'appuie, par ailleurs, sur l'affirmation de valeurs qui définissent et distinguent la MRC comme collectivité. Ces valeurs sont l'expression de préalables et représentent également des repères pour le devenir de la MRC.

Compte tenu du fait que l'énoncé de vision est le résultat d'une démarche de participation citoyenne et repose sur le consensus d'une large part des intervenants socioéconomiques, l'énoncé de vision

doit être la pierre d'assise des planifications et des actions qui se déploient dans l'ensemble des 13 communautés de la MRC de Rivière-du-Loup.

UNE VISION POUR NOTRE MRC

« Un territoire riche en ressources, brillamment développé, fièrement occupé. »

La MRC de Rivière-du-Loup se donne 20 ans pour renforcer l'harmonie entre le développement économique, la mise en valeur de l'environnement naturel et la

préservation d'un milieu de vie de qualité pour les gens d'ici et d'ailleurs. Pour le développement de son territoire, la MRC nourrit sa stratégie de créativité et d'innovation par des actions structurantes et diversifiées.

Cette vision s'inspire des valeurs qui la distinguent et qui sont partagées par sa population :

La qualité de vie

Préserver la qualité de notre environnement et de nos services pour le maintien de la santé globale.

La famille

Accorder une importance accrue à la famille, particulièrement aux enfants.

Le dynamisme

Être actif, efficace, vivant. Avoir l'énergie, le goût et la force de se mettre en mouvement et d'apprendre.

L'innovation

Faire preuve de créativité et s'améliorer pour faire la différence, en prenant appui sur la connaissance, la technologie et la qualité des ressources humaines.

L'ouverture d'esprit

Être à l'écoute et sensible aux besoins des autres, aux nouvelles idées et à la diversité. Être à la recherche d'alliances et de compromis dans le respect et la transparence.

En 2031, la population dépasse les 35 000 habitants, et ce, en grande partie grâce aux efforts déployés pour attirer, accueillir et intégrer les nouveaux arrivants, notamment les jeunes familles et les personnes issues de l'immigration. Ils y découvrent un dynamisme territorial, une diversité de services et un milieu de vie ouvert à la différence, où prendre le temps de vivre a un sens.

L'occupation dynamique du territoire s'est maintenue. La MRC offre un cadre de vie sain où la forêt, les espaces agricoles, le fleuve Saint-Laurent, les nombreux lacs et rivières sont mis en valeur, accessibles et protégés.

Jeunes et moins jeunes bénéficient d'une offre de loisirs, de sports et d'activités culturelles qui répond adéquatement à leurs besoins. Différents concepts d'habitation favorisent le maintien des aînés dans leur milieu et les échanges entre les diverses générations. Les services de santé, sociaux et communautaires sont dispensés en établissement, à domicile ou au sein de la communauté. Des services éducatifs sont déployés sur l'ensemble du territoire et ouverts à chaque communauté. Un réseau de transport collectif et adapté assure la mobilité des citoyens et citoyennes sur le territoire. Toutes les générations contribuent activement à la vie communautaire et constituent une richesse pour la collectivité.

Sur le plan économique, la MRC de Rivière-du-Loup présente une économie forte, diversifiée et innovante, composée de petites et grandes entreprises. Deux modes d'agriculture cohabitent : une agriculture de proximité de plus en plus biologique et une autre qui vise les grands réseaux de distribution. Ces deux modes d'agriculture sont stimulés par une industrie agroalimentaire de pointe. Les créneaux d'excellence et les filières, tels que la tourbe et les technologies agroenvironnementales, l'écoconstruction, l'énergie verte avec l'éolien, les biocarburants (biométhane, biodiesel) et la biomasse agroforestière sont développés avec succès. Des actions soutenues sont prises pour assurer le dynamisme entrepreneurial, la relève d'entreprise et l'encouragement à l'achat local. L'industrie touristique continue à attirer un grand nombre de visiteurs et à mousser la réputation d'excellence de la MRC à travers le monde.

La MRC compte sur une main-d'œuvre diplômée et compétente, entre autres, grâce à un réseau d'institutions scolaires qui dispense localement une offre de formation. Les employés occupent un travail de qualité, dans un environnement motivant et productif. De plus, les ressources humaines sont au cœur des préoccupations des organisations sociales et économiques. Le dynamisme économique de la MRC de Rivière-du-Loup permet à sa population d'avoir accès à un emploi satisfaisant, une des conditions au bien-être des individus, des familles et des collectivités.

Enfin, la MRC de Rivière-du-Loup est riche de chacune de ses collectivités et de la solidarité qui les unit. Pôle important du Bas-Saint-Laurent, la Ville de Rivière-du-Loup et son agglomération offrent principalement des emplois industriels et commerciaux, de nombreux services, une ambiance urbaine et des milieux naturels qu'elle a su protéger. Les municipalités rurales mettent en valeur une vie communautaire, des espaces naturels et des lieux de villégiature, des activités forestières et des exploitations agricoles, dans une approche de développement durable. Certaines se distinguent par une vocation industrielle plus marquée.

Les communautés de la MRC sont conscientes de leurs interdépendances. Elles font preuve de concertation, de solidarité, d'ouverture d'esprit et partagent leurs richesses. L'organisation municipale de la MRC reflète la volonté de partage et le souci d'efficacité des communautés. Celles-ci poursuivent la même vision, afin de demeurer un territoire agréable, vivable, équitable et prospère pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

4. PLAN D'ACTION

Deux grands axes s'en dégagent: le développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et des emplois, de même que le développement et la mise en valeur du territoire. La planification se divise en 4 enjeux se déclinant sur 15 objectifs et sur plus de 55 actions.

PREMIER ENJEU : CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

Au fil des décennies, la MRC de Rivière-du-Loup a diversifié son économie. Le territoire se démarque dans certains secteurs stratégiques, entre autres: tourbe et technologies agroenvironnementales, écoconstruction et énergie verte avec les biocarburants particulièrement.

Par ailleurs, on dit souvent que les petites et moyennes entreprises représentent la base de l'économie provinciale et cette réalité n'est nulle part aussi vraie que dans la MRC de Rivière-du-Loup. Elles

sont la clé de la croissance de l'économie locale pour diverses raisons. D'abord, elles créent des emplois locaux. Deuxièmement, la petite entreprise tend à réinvestir les profits dans son propre développement, ce qui signifie un accroissement d'investissement dans l'économie locale. Troisièmement, au fur et à mesure que les entreprises croissent et développent de nouvelles expertises, elles ouvrent une possibilité de créer des synergies avec d'autres entreprises locales. De ce fait, la région de Rivière-du-Loup peut bénéficier d'une offre significative dans les différents

secteurs commerciaux tels que les bureaux d'avocats, les cabinets comptables, les firmes d'ingénierie, les institutions financières, pour ne nommer que ceux là.

Les entrepreneurs profitent de la proximité d'organismes de développement et de l'expertise de leurs conseillers, de multiples sources de financement, d'avantages fiscaux et d'incitatifs budgétaires, d'un réseau de formation, du dynamisme des tables de concertation stratégique et d'infrastructures d'accueil de qualité. La table est donc relativement bien mise pour permettre aux entreprises de la région d'être productives, en misant, entre autres, sur les investissements en équipements de pointe et sur l'innovation.

Collectivement, il est essentiel de rester concentrés sur ce soutien à la croissance de nos petites et moyennes entreprises afin de poursuivre l'essor économique de la région. Cette croissance doit provenir de la création de nouvelles entreprises, de la réussite de transferts d'entreprises et de

l'expansion de nos entreprises existantes par le développement de nouveaux marchés, par l'amélioration de leurs produits et leur productivité dans une approche d'innovation. De plus, il est important d'avoir une maturité collective pour maintenir une vigie économique qui permettrait d'accéder à de l'information de grande valeur et qui pourrait orienter les stratégies d'occasion d'affaires.

Alors, les actions prévues au PALÉE cherchent à aller au-delà de cette solide base de services donnés par les organisations du territoire. Elles se concentreront sur le maintien de la mise en œuvre de la culture entrepreneuriale en milieu scolaire, le soutien au rêve entrepreneurial, et le processus de développement, d'acquisition ou de transfert d'une entreprise. Le PALÉE fait ressortir l'importance du leadership, de la mobilisation et de la collaboration de toutes les organisations impliquées dans ce processus entrepreneurial.

OBJECTIFS	ACTIONS		PORTEURS	INDICATEURS
1. RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT.	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les jeunes à accéder à la relève d'entreprises: <ul style="list-style-type: none"> Offrir la formation Succès-relève. Promouvoir des modèles d'entrepreneurs locaux auprès des jeunes. 		<ul style="list-style-type: none"> CLD CJE 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'au moins une formation annuellement pour 8 à 12 participants. Présence de modèles renforçant l'entrepreneuriat et permettant l'organisation d'au moins 2 activités de sensibilisation.
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la concertation en promotion de l'entrepreneuriat entre les institutions de formation et les organismes de développement. 		<ul style="list-style-type: none"> CJE 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de travail mis en place avec chacune des institutions scolaires.
	<ul style="list-style-type: none"> Alimenter la mise en œuvre de la stratégie québécoise en entrepreneuriat au niveau régional et participer à sa mise en œuvre localement. 		<ul style="list-style-type: none"> CLD 	<ul style="list-style-type: none"> Dès la publication du plan d'action du comité régional, diffusion sous forme de rencontres et participation à la réalisation d'actions locales et régionales.
2. FAVORISER LE DÉMARRAGE D'ENTREPRISES ET LES INVESTISSEMENTS QUI PERMETTENT LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE.	<ul style="list-style-type: none"> Développer des projets en lien avec les énergies renouvelables et la valorisation des matières résiduelles. 		<ul style="list-style-type: none"> CLD 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un projet mis en place.
	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le projet de parc maritime de la pointe de Rivière-du-Loup. 		<ul style="list-style-type: none"> Corp. Carrefour maritime 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des aménagements maritimes et terrestres.
	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les projets collectifs visant le développement et la revitalisation commerciale des municipalités, afin d'assurer la mixité et de renforcer le statut de pôle commercial de la MRC. 		<ul style="list-style-type: none"> SADC 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien technique et financier d'interventions collectives dans au moins 3 communautés.
3. ASSURER LA PÉRENNITÉ ET L'EXPANSION DES ENTREPRISES DE TOUTE TAILLE.	<p>Formation, information stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des activités d'information et de formation: transfert d'entreprises, commercialisation, innovation, productivité, automatisation... 		<ul style="list-style-type: none"> CLD SADC 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de 10 activités d'information ou de formation.
	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les opportunités d'affaires en lien avec l'effervescence des grands projets auprès des sous-traitants potentiels. 		<ul style="list-style-type: none"> CLD 	<ul style="list-style-type: none"> Pour chaque grand projet, diffusion des opportunités d'affaires auprès des entreprises de la MRC de RDL sous forme de rencontres d'information, d'invitations personnalisées, d'activités de maillage, etc.

OBJECTIFS	ACTIONS		PORTEURS	INDICATEURS
3. (SUITE) ASSURER LA PÉRENNITÉ ET L'EXPANSION DES ENTREPRISES DE TOUTE TAILLE.	<ul style="list-style-type: none"> Dénoncer, auprès des instances décisionnelles, les impacts de la nouvelle politique sur l'assurance-emploi afin que les entreprises de la MRC, ayant des activités saisonnières, puissent poursuivre leurs activités économiques et que le travailleur ne soit pas pénalisé d'occuper un emploi saisonnier. 		<ul style="list-style-type: none"> MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Les justifications déposées aux autorités gouvernementales.
	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer de la présence active, sur le territoire, des services de 2^e ligne, notamment en exportation. 		<ul style="list-style-type: none"> CLD SADC 	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité à des services-conseils en exportation pour les entreprises de la MRC de RDL offerts par une organisation locale ou régionale.
	Éloignement des marchés <ul style="list-style-type: none"> Défendre, auprès des instances décisionnelles, l'importance de maintenir et de développer des aides fiscales pour les entreprises manufacturières. 		<ul style="list-style-type: none"> MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Les justifications déposées aux autorités gouvernementales québécoises amenant le maintien et le développement des aides fiscales, dû à l'éloignement des marchés.
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier des pistes de solution pour diminuer les coûts de transport des entreprises, entre autres par : <ul style="list-style-type: none"> le biométhane; la réunion d'entreprises qui désirent participer à un regroupement pour l'expédition de petits volumes de marchandises à l'exportation américaine afin de diminuer les coûts de transport. 		<ul style="list-style-type: none"> CITÉ/REDB CLD 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de travail à former qui fournira des pistes de solutions. Regroupement d'entreprises pour l'expédition de petits volumes de marchandises mis en place.
	Nouvelles technologies <ul style="list-style-type: none"> Rechercher des solutions aux mesures d'accès du réseau de téléphonie mobile sur le plateau appalachien. 		<ul style="list-style-type: none"> MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Accès à un financement gouvernemental pour le déploiement des solutions identifiées.
	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser l'utilisation du web 2.0 dans la commercialisation : <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser, informer et outiller les entreprises pour les intégrer davantage au web marchand, entre autres, par la valorisation de l'offre de services locale. 		<ul style="list-style-type: none"> SADC 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'au moins une activité par année.
	Développement durable <ul style="list-style-type: none"> Maximiser le potentiel de la sous-traitance entre les entreprises de la MRC par : <ul style="list-style-type: none"> le développement des synergies des sous-produits identifiés dans le secteur manufacturier; la réalisation d'une étude, dans un secteur ciblé, sur l'envergure des contrats de sous-traitance et des achats générés par les entreprises de la MRC, dans le but de déterminer des opportunités d'affaires pour les entreprises existantes ou en devenir. 		<ul style="list-style-type: none"> CLD CLD 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une nouvelle synergie de sous-produits au minimum. Étude réalisée.
	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser la biomasse comme solution pour réduire le coût de l'énergie dans la production et le chauffage. 		<ul style="list-style-type: none"> CLD 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une chaîne de valeur pour la filière biomasse, en circuit court, efficace et rentable.
	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les entreprises et les accompagner dans l'intégration de pratiques d'affaires favorisant le respect des principes du développement durable. 		<ul style="list-style-type: none"> SADC 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement d'au moins 10 entreprises.
	4. SOUTENIR L'INNOVATION DES ENTREPRISES.	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les liens entre les entreprises, les centres de recherche (universitaires et CCTT) et les chercheurs. 		<ul style="list-style-type: none"> CÉGEP
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un « living lab » en innovation ouverte. 			<ul style="list-style-type: none"> CÉGEP 	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'un « living lab » en activité.
<ul style="list-style-type: none"> Défendre, auprès des instances décisionnelles, la bonification des mesures financières et fiscales pour rendre les entreprises plus performantes et innovantes. 			<ul style="list-style-type: none"> Chambre de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> Les justifications déposées aux autorités gouvernementales.
<ul style="list-style-type: none"> S'assurer de la présence active sur le territoire des services de 2^e ligne en innovation. 			<ul style="list-style-type: none"> CLD SADC 	<ul style="list-style-type: none"> Un partenariat d'affaires développé avec les organisations régionales en innovation qui rend le service davantage accessible (GII et CSST-PME).

DEUXIÈME ENJEU : RENFORCEMENT DE L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

Le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup s'emploie à offrir des communautés sécuritaires, dynamiques et prospères aux citoyens d'ici et d'ailleurs. Il n'y a pas de communautés qui puissent se développer adéquatement si les besoins fondamentaux du citoyen ne sont pas pris en compte tels l'emploi, l'accès à des services de santé et de transport, l'accès à l'éducation ou encore à l'habitation. Ces besoins représentent les éléments prioritaires à mettre à la disposition des territoires afin d'assurer une qualité de vie et, par la même occasion, des communautés qui se développent d'elles-mêmes sur une base solide et durable. Le défi est d'autant plus grand sachant que répondre à ces besoins ne pourra pas être suffisant pour assurer la viabilité de ces territoires. Par ailleurs, il ne fait plus de doute que le visage démographique du Québec change, dû, entre autres, au vieillissement de sa population. Dans la MRC de Rivière-du-Loup, les gens âgés de 65 ans et plus forment 18,7% de la population totale en 2011; ce pourcentage passera à 33% en 2031. Le vieillissement démographique façonnera l'avenir du Québec en général et l'espace rural en particulier. Dès lors, il importe que les individus, les entreprises et les gouvernements poursuivent leur réflexion en

ce qui concerne la modification de leurs pratiques, de façon à ce que ce phénomène qui, de prime abord, peut apparaître comme une contrainte, puisse graduellement devenir une opportunité notamment pour les milieux ruraux. Or, quelle est la capacité des communautés de la MRC à faire face au vieillissement de la population?

Pour la MRC de Rivière-du-Loup, on peut penser qu'une responsabilité collective à l'égard du vieillissement en santé et une nécessaire interdépendance entre les partenaires sont au cœur des transformations attendues. Il faut créer une nouvelle culture du vieillissement, changer les mentalités et les attitudes de la société à l'égard du vieillissement et des personnes âgées. Elles ne doivent plus être perçues comme des bénéficiaires de la protection sociale. Afin d'assurer le développement des territoires, elles doivent être des membres actifs contribuant à la société. La manière dont tous choisiront de relever les défis et de maximiser les opportunités qu'offre une population croissante de personnes âgées déterminera si la communauté loupérienne peut recueillir les bénéfices du « dividende de la longévité ».

Une mobilisation concertée des acteurs est un facteur déterminant pour soutenir une dynamique locale de développement qui produit des résultats concrets. Une gouvernance partenariale équilibrée, composée de gens provenant de la société civile, du secteur privé et d'élus locaux, pourrait être susceptible d'assurer le développement plus harmonieux, efficace et durable de la collectivité, en autant que ces acteurs locaux assument un leadership, exercent leurs responsabilités et innovent constamment pour faire progresser leur communauté dans l'avenir. Tendre vers une telle gouvernance fera en sorte de mobiliser toutes les forces locales afin de soutenir la création et le maintien de nouvelles entreprises locales, des projets communautaires, l'établissement d'infrastructures municipales vitales pour la communauté et plusieurs autres initiatives dynamiques. Étant, entre autres, responsables de l'animation du territoire de la MRC, plusieurs organismes publics et à but non lucratif du territoire contribuent, en complémentarité, chacun à leur façon et selon le plan d'action de l'organisation, au développement des capacités des 13 collectivités du territoire afin qu'elles assurent leur développement. Ces organismes régionaux accompagnent et outillent

les 13 communautés avec la volonté ferme de le faire pour eux et avec eux, en fonction de leurs enjeux locaux et leurs besoins, d'où l'obligation de réinventer, régulièrement, les façons de faire et les rapports avec eux.

Dans un souci de réussite, les actions prévues au PALÉE 2013-2017 doivent joindre les impératifs liés au développement économique loupérien, au schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux différentes planifications locales. En prémisses, elles doivent reposer sur des conditions gagnantes :

- synergie entre l'espace rural et l'urbain, un équilibre vital;
- maintien et adaptation des services fondamentaux (santé, éducation, habitation);
- maintien des services de proximité (services de garde, épicerie, équipements sportifs, communautaires et culturels de qualité);
- accueil, intégration et installation durable des nouvelles populations.

OBJECTIFS	ACTIONS		PORTEURS	INDICATEURS
5. FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT ET L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX RÉSIDANTS.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et renforcer les stratégies d'attraction de nouvelles populations, en mettant l'offre de l'emploi en évidence. <ul style="list-style-type: none"> • Service de migration pour les jeunes. • Service d'immigration. 		<ul style="list-style-type: none"> • CJE • CLD 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'un plan d'action annuel, en cherchant de nouveaux moyens pour sensibiliser, informer et soutenir l'établissement et l'intégration des jeunes. • Maintien de la Table immigration active avec le déploiement d'un plan d'action annuel.
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un projet de partenariat pour maximiser l'utilisation de la liste des contacts des jeunes qui quittent la région pour des études. 		<ul style="list-style-type: none"> • CJE 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de rencontres entre le porteur et les institutions scolaires pour établir un processus efficace d'utilisation de la liste. • Amélioration des fonctionnalités de la base de données.
6. AMÉLIORER LE MILIEU DE VIE.	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les projets visant l'augmentation du nombre de places et d'heures disponibles en services de garde sur le territoire et contribuer, au besoin, à leur concrétisation (ouvrir des portes). 		<ul style="list-style-type: none"> • MRC 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets déposés, analysés, appuyés par voie de résolution et réalisés.
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des actions concertées afin d'améliorer l'état de santé de la population de la MRC. 		<ul style="list-style-type: none"> • CSSS 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité stratégique intersectoriel mis en place. • Stratégies déployées.
	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le membership et le nombre d'utilisateurs du transport collectif en milieu rural, avec l'appui des municipalités, permettant ainsi de bonifier les services offerts afin de mieux répondre aux besoins. 		<ul style="list-style-type: none"> • Transport Vas-y 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de membres et d'utilisateurs annuellement. • Nombre de municipalités appuyant, par la promotion, le transport collectif.

OBJECTIFS	ACTIONS		PORTEURS	INDICATEURS
6. (SUITE) AMÉLIORER LE MILIEU DE VIE.	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les équipements structurants régionaux manquants sur le territoire et soutenir le développement des projets territoriaux dans ce sens. 		<ul style="list-style-type: none"> MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue d'une rencontre de réflexion avec des partenaires territoriaux tels que le réseau de l'éducation, de la santé et du monde municipal.
7. STIMULER L'IMPLICATION CITOYENNE.	<p>Sensibilisation, information</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les jeunes en formation des différentes possibilités d'implication sociale allant du sport aux élections scolaires en passant par l'aide communautaire. 		<ul style="list-style-type: none"> CDC/CÉGEP CDC/CS CDC/ Collège Notre-Dame 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres avec chaque partenaire pour établir une stratégie et en assurer le déploiement.
	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser la population en général sur les différentes possibilités d'implication sociale sur le territoire. 		<ul style="list-style-type: none"> CDC (COC) 	<ul style="list-style-type: none"> Activités ciblées et mise en œuvre.
	<ul style="list-style-type: none"> Organiser un colloque sur la relève en implication citoyenne. 		<ul style="list-style-type: none"> Ville de RDL 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue d'un premier Salon du bénévolat.
	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la sensibilisation sur l'importance de mettre sur pied des mécanismes de consultations en lien avec des projets de développement, incluant, entre autres, les jeunes. 		<ul style="list-style-type: none"> MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Une trajectoire de consultation citoyenne concernant les projets d'importance au niveau local et territorial préparée et disponible, en temps et lieu, aux différents partenaires de la MRC.
	<p>Valorisation, reconnaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier des initiatives de reconnaissance de l'engagement des citoyens (jeunes et moins jeunes) auprès de leur communauté et en faire la promotion dans un but de susciter d'autres initiatives. 		<ul style="list-style-type: none"> CDC 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire local et territorial fait. Inventaire diffusé auprès des conseils municipaux et des corporations de développement.
	<p>Mobilisation, implication, participation</p> <ul style="list-style-type: none"> Explorer la faisabilité d'un modèle de mentorat pour soutenir l'engagement politique. 		<ul style="list-style-type: none"> MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Un projet pilote mis en place avec la participation d'au moins une municipalité.
8. RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LE LEADERSHIP.	<ul style="list-style-type: none"> Déployer des services de formation sur le rôle et les responsabilités d'un CA auprès de tout organisme sans but lucratif. 		<ul style="list-style-type: none"> CÉGEP 	<ul style="list-style-type: none"> Offre déployée sur le territoire.
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des activités de formation auprès des acteurs du développement (élus, personnes impliquées, etc.): <ul style="list-style-type: none"> sur l'établissement d'une vision du développement socioéconomique en harmonie avec leur rôle et leur leadership; sur la communication pour mieux informer et mobiliser. 		<ul style="list-style-type: none"> MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue de 2 formations en 2013 avec au moins un représentant par municipalité.
9. S'ENGAGER ACTIVEMENT DANS UNE CONCERTATION EFFICACE.	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir et développer des mécanismes de concertation des leaders du territoire sur les enjeux locaux et territoriaux: <ul style="list-style-type: none"> Maintien en fonction du comité des visionnaires pour voir à l'évolution du PALÉE dans le temps. 		<ul style="list-style-type: none"> CLD 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue d'une rencontre annuelle permettant de réajuster, s'il y a lieu, certaines actions.
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la diffusion de la vision stratégique de développement de la MRC auprès des leaders, afin de favoriser la cohésion dans le développement et le déploiement d'actions mieux concertées. 		<ul style="list-style-type: none"> MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'outils de diffusion. Nombre de résolutions d'adhésion reçues.

TROISIÈME ENJEU : ACCROISSEMENT DE LA VISIBILITÉ ET DE LA NOTORIÉTÉ

Quand il est question de faire rayonner la région et de gagner en notoriété et en visibilité, cela doit être une ambition partagée, entre autres, par la collectivité, les élus et toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans la promotion du territoire et dans l'accueil des visiteurs. Tous se devront d'agir en commun. Dynamique et à bon potentiel économique, la MRC de Rivière-du-Loup bénéficie, à la fois, de l'environnement naturel et charmant de la campagne et d'une diversité de services propres

à un milieu urbanisé. La beauté des paysages y est reconnue comme exceptionnelle par les visiteurs. Les fêtes, festivals et événements sont une vitrine du dynamisme et un outil de rayonnement de la culture, du savoir-faire et de l'identité de la région.

Ici, les actions à porter doivent témoigner de la détermination et de la passion que l'on retrouve dans la MRC, de même que des réussites des gens d'ici. La stratégie d'action repose sur l'amélioration de

l'accueil/satisfaction des clientèles, l'augmentation de la visibilité de la MRC en poursuivant, entres autres, les initiatives de promotion extérieure. Ici, il faut que la MRC soit séduisante touristiquement et il faut démontrer que l'on peut vivre et grandir dans la région, y faire ses études et réussir, arriver à rayonner au-delà de la région, voire au-delà du Québec.

OBJECTIFS	ACTIONS		PORTEURS	INDICATEURS
10. FAIRE CONNAÎTRE LE FORT POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ET SON MILIEU DE VIE.	<ul style="list-style-type: none"> Former un comité pour vérifier la pertinence et la faisabilité d'élaborer un plan de communication pour le territoire de la MRC (en gérant l'envergure, en maximisant les outils existants et en étant une valeur ajoutée par la mise en commun de certaines actions). 		<ul style="list-style-type: none"> MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de travail mis en place. Plan de communication élaboré, si pertinent et faisable.
11. CONSOLIDER LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL TOUT SECTEUR CONFONDU. (commercial, touristique, éducationnel, santé, culturel, sportif, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Répertorier des modèles de guides des bonnes pratiques du service à la clientèle, tout secteur confondu, en vue d'en faire une adaptation aux couleurs luperiviennes et d'en faire la promotion. Mettre sur pied un projet « Client-mystère » pour évaluer le service à la clientèle de première ligne et pour contribuer à augmenter le taux de satisfaction des clients. 		<ul style="list-style-type: none"> Chambre de commerce Chambre de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'un guide adapté et diffusé. Nombre d'établissements ayant utilisé le client-mystère.

QUATRIÈME ENJEU : ATTRACTION, RÉTENTION ET DÉVELOPPEMENT D'UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

La vitalité socioéconomique de la MRC contribue à stimuler l'attraction de population et, par conséquent, de main-d'œuvre. En effet, sa bonne capacité d'attraction et de rayonnement a permis d'attirer de nouvelles personnes. Celles-ci ont apporté des savoir-faire et de nouvelles idées qui ont contribué à renforcer le dynamisme de la communauté louvervienne.

Toutefois, la MRC de Rivière-du-Loup, comme bien d'autres MRC, ne fait pas exception en ce qui concerne le vieillissement de sa population et la réduction du bassin de main-d'œuvre. Des employeurs ont actuellement de la difficulté à trouver les candidats requis pour certains postes clés. On peut penser que

cette situation a un impact sur la croissance de ces organisations.

Pour le PALÉE 2013-2017, les acteurs locaux et régionaux doivent donc maintenir leur implication dans la mise en place de stratégies qui devront, notamment, être en mesure de générer suffisamment le talent nécessaire pour répondre aux besoins des entreprises de la région, entre autres, par la mise en place d'actions de promotion. Par ailleurs, la MRC bénéficie de services d'éducation ouverts et dynamiques qui forment des diplômés ayant les compétences nécessaires pour exercer leur profession. Il faut poursuivre l'arrimage entre l'offre

de formation et les besoins des entreprises de la région, en exploitant la grande diversité de moyens de formation.

Dans ce sens, la présence d'une Table des partenaires main-d'œuvre sur le territoire représente une force de concertation permettant le développement d'une vision partagée et l'assise nécessaire à la cohérence dans la mise en place d'actions concertées. Par ailleurs, elle joue également un rôle de veille important.

Bien entendu, l'implication des entreprises demeure un incontournable à l'avancement de cet enjeu. Voici

quelques pistes de réflexions pouvant représenter des facteurs clés d'attraction et de rétention de main-d'œuvre :

- la formation interne structurée, moussant l'intérêt des travailleurs par des responsabilités accrues confiées en lien avec les compétences acquises ;
- amélioration des conditions de travail ;
- ouverture à accueillir des stagiaires et divers profils de travailleurs (personnes ayant un handicap physique, les immigrants, les gens de 55 ans et plus et ceux en processus de réinsertion professionnelle).

OBJECTIFS	ACTIONS		PORTEURS	INDICATEURS
12. ASSURER UNE MEILLEURE ADÉQUATION ENTRE LES COMPÉTENCES ET LES QUALIFICATIONS DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES BESOINS DES ENTREPRISES.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouvelles approches pour favoriser le partenariat entre les entreprises et les institutions de formation. 		<ul style="list-style-type: none"> • CLE et institutions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir mis en place au moins 5 nouvelles approches favorisant le partenariat entre les entreprises et les institutions de formation.
	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter les entreprises sur l'amélioration de l'adéquation entre la formation et l'emploi afin d'alimenter les réflexions et les actions portées. 		<ul style="list-style-type: none"> • Table partenaires main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités de consultation.
	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer la possibilité d'offrir de nouveaux lieux d'expérimentation pour favoriser l'intégration au marché du travail d'une main-d'œuvre disponible. 		<ul style="list-style-type: none"> • CJE (en lien avec les comités existants) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu d'expérimentation mis en place.
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer, dans le cadre d'un projet pilote, des partenariats avec les entreprises, permettant à des chercheurs d'emploi d'explorer différents aspects d'un emploi, selon leurs intérêts et les besoins du marché du travail, tout en favorisant l'intégration en emploi. 		<ul style="list-style-type: none"> • CLE 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre significatif de clients ayant intégré et maintenu un emploi grâce à ce projet-pilote.
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'arrimage entre les organismes d'employabilité du territoire. 		<ul style="list-style-type: none"> • CIS 	<ul style="list-style-type: none"> • Des solutions sont proposées aidant à renforcer l'arrimage des organismes d'employabilité sur le territoire.
	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser l'entreprise à l'importance de la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre. 		<ul style="list-style-type: none"> • CLE 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de sensibilisation spécifique organisée à tous les 2 ans auprès de regroupements d'entreprises.
13. DIVERSIFIER LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES MODES DE RECRUTEMENT.	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les jeunes en formation des types d'emplois correspondant au profil du marché du travail de la région, par la participation des entreprises à une activité annuelle de promotion et d'information. 		<ul style="list-style-type: none"> • CLE 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'au moins une activité annuellement.
	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser des activités concertées de promotion du milieu de vie et de recrutement à l'extérieur de la région, pour des offres d'emploi diversifiées présentant des conditions de travail concurrentielles. 		<ul style="list-style-type: none"> • CLD 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'au moins 5 activités promotionnelles à l'extérieur du territoire.

OBJECTIFS	ACTIONS		PORTEURS	INDICATEURS
13.(SUITE) DIVERSIFIER LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES MODES DE RECRUTEMENT.	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un événement de promotion des offres d'emploi locales auprès de la main-d'œuvre disponible dans la région et à l'extérieur de celle-ci. 		<ul style="list-style-type: none"> Comité local Cyberfoire 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue d'au moins un événement annuellement.
	<ul style="list-style-type: none"> Développer un projet de babillard d'utilisation d'une main-d'œuvre à partager. 		<ul style="list-style-type: none"> Chambre de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> Un babillard mis en place.
14. BONIFIER L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL.	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les entreprises à l'importance de bonifier l'environnement et les conditions de travail, entre autres, afin de réduire les effets collatéraux de l'attraction de la main-d'œuvre vers des projets majeurs au Québec (déplacement de la main-d'œuvre, etc.) par : <ul style="list-style-type: none"> la promotion de la certification Virage-Famille; la promotion d'autres certifications d'employeurs de choix; un service d'accompagnement spécifique offert aux entreprises de 15 employés et moins pour l'amélioration de leur gestion des ressources humaines. 		<ul style="list-style-type: none"> Virage Famille CLD SADC 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouvelles certifications. Diffusion d'informations de certifications pertinentes dans le feuillet économique du CLD. Accompagnement d'au moins 5 entreprises annuellement.
15. CONTRIBUER À LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE.	<ul style="list-style-type: none"> Amorcer un « Pacte social », sollicitant l'engagement des entreprises et organisations diverses, en vue d'un effort collectif pour assurer la persévérance scolaire et la réussite éducative dans la MRC de Rivière-du-Loup. 		<ul style="list-style-type: none"> CLC Cosmoss MRC de Rivière-du-Loup 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir travaillé à l'élaboration d'un « Pacte social ».

ANNEXE

ACRONYMES

CDC (Corporation de développement communautaire)

CIS (Comité intégration socioprofessionnelle de la MRC)

CITÉ (Corporation industrielle, technologique et économique de Rivière-du-Loup)

CJE (Carrefour jeunesse-emploi)

CLD (Centre local de développement)

CLE (Centre local d'emploi)

CLC de COSMOSS (Comité local de coordination Cosmoss)

CS (Commission scolaire)

CSDT-PME (Corporation de soutien au développement technologique des PME)

GII (Groupe d'intervention en innovation)

MRC (Municipalité régionale de comté)

OTC (Office du tourisme et des congrès)

REDB (Regroupement d'expertise et de développement en biométhanisation)

SADC (Société d'aide au développement des collectivités)

PALÉE 2013 2017

Plan d'action local pour l'économie
et l'emploi de la MRC de Rivière-du-Loup



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

